

2005/28

Bulletin de Liaison

DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE AU DÉCRET RESA : ÉCHOS DE NOS ACTIONS

DES PARTENARIATS VARIÉS ET FRUCTUEUX ...

Comme nous vous l'annoncions dans notre dernier bulletin, plusieurs actions menées en partenariat figurent dans le programme d'actions 2005 de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne.

Certaines d'entre elles sont terminées comme l'organisation d'une séance d'information sur le décret de relance économique et de simplification administrative (RESA) avec la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne. Cette séance a eu lieu le 21 juin dernier à Libramont et a remporté un vif succès puisque plus de 250 personnes (élus, fonctionnaires, auteurs de projet et acteurs locaux) nous ont fait le plaisir d'y participer malgré le temps caniculaire. Nous avons rédigé une synthèse des débats qui ont clôturé cette demi-journée riche en informations; celle-ci est insérée dans le présent bulletin.



Sur un tout autre thème, une journée d'information – sensibilisation a été organisée à destination des acteurs culturels, des animateurs de GAL (groupes d'action locale dans le cadre du programme européen leader +) et des conseillers en aménagement du territoire sur la problématique de l'architecture contemporaine en milieu rural. Nous vous relatons cette journée dans les pages intérieures de ce bulletin.



D'autres actions sont en cours comme le partenariat que nous avons noué avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier en vue de l'élaboration d'une charte urbanistique pour les six communes du Parc. Ce projet comprend plusieurs phases : la première phase a consisté en l'organisation de soirées d'information relatives aux principes urbanistiques portés par la Région wallonne ; nous faisons écho de cette action en dernière page. La seconde phase est en cours, elle porte sur le diagnostic territorial des communes concernées. La troisième phase réunira le groupe de travail constitué à l'issue des séances d'information pour élaborer la charte.

DES PROJETS POUR L'AUTOMNE ...

Outre le suivi de nos missions habituelles, le second semestre de l'année sera notamment consacré à deux actions transfrontalières. La première sera l'organisation de notre désormais traditionnel colloque interrégional dont le thème et la date sont encore à préciser.

Dans le suivi du colloque de l'an passé consacré au paysage intérieur de nos villages, la seconde action est la participation à une brochure et une exposition qui mettront en valeur des aménagements intéressants de village, globaux ou thématiques. Trois villages wallons seront notamment mis à l'honneur dans ce projet.

Idées, suggestions,
informations...

N'hésitez pas à nous
contacter :

Rue des Potiers, 304
B-6717 ATTERT
Tél : 063 / 23 04 98
Fax : 063 / 23 04 99
maisonurbanisme-
lorraineardenne@frw.be

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE EN MILIEU RURAL

Les missions confiées aux Maisons de l'urbanisme portent sur les matières de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Située au sein d'un territoire essentiellement rural, la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne a, jusqu'à présent, porté l'accent dans ces actions sur l'insertion harmonieuse des constructions dans leur environnement, la valorisation de notre patrimoine et de l'habitat traditionnel ainsi que sur le bon aménagement des espaces publics. Ces thèmes centraux sont complétés, au fil des demandes et des partenariats, par des actions sur le paysage, les lotissements, l'aménagement du territoire ou encore la réglementation ...

Par contre, le thème de l'architecture contemporaine a été peu abordé alors qu'il constitue également un élément clé dans la gestion d'un bon urbanisme et la création du patrimoine de demain.

L'occasion nous a été donnée de combler cette lacune grâce à l'invitation conjointe de la Fondation rurale de Wallonie et de la Communauté française à organiser une journée de sensibilisation à l'architecture, principalement à destination des acteurs culturels.

Cette journée a eu lieu le premier juin en Condroz et s'est déroulée en deux temps :

- le matin, une visite commentée de réalisations d'architecture contemporaine dans les villages des communes d'Assesse et d'Yvoir
- l'après-midi, un atelier de réflexion sur des pistes d'actions de sensibilisation à cette problématique.

Le groupe, volontairement limité à 25 personnes pour pouvoir assurer une visite de terrain confortable et des échanges efficaces, était composé d'animateurs de centres culturels, d'acteurs locaux au sein de GAL et de conseillers en aménagement du territoire.

LA DÉCOUVERTE DE MAISONS CONTEMPORAINES DANS LEUR CONTEXTE URBANISTIQUE ...



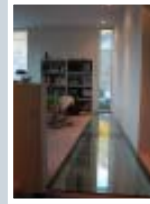
Les participants se rendent sur le site en parcourant une partie du village de Durnal à pied, ce qui leur permet de s'imprégner des caractéristiques de l'habitat traditionnel de ce beau village condruzien : maisons aux murs de grès jaune et toits d'ardoise ou de tuiles grises, volumes étroits et élancés, implantations diversifiées le long de la voirie ... Ce premier arrêt devant une habitation contemporaine, œuvre de l'architecte André Rouelle, permet aux formateurs de la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne de lancer une première définition de l'architecture contemporaine de qualité et de replacer celle-ci dans son contexte : synthèse de réponses de qualité à une série de contraintes fonctionnelles, sitologiques, budgétaires et culturelles notamment, l'architecture contemporaine répond à un besoin, qui naît à un moment donné dans un contexte bien particulier tant privé (aspirations et goûts individuels, mode de vie familial) que collectif (environnement, législation, ...). Le choix des techniques constructives et la mise en forme des espaces créés sont également conditionnés par ces contraintes.

« Un mur aveugle cache une maison qui contemple le paysage. Rien ne doit transparaitre. C'est un écran qu'un volume en bois surplombe, manière de dire que quelque chose se passe là-bas » (in Carnet de route – l'architecture en bois : Région wallonne et alentours – tome 3).

La maison de Durnal est une première occasion de faire un exercice de vérification de l'adéquation du projet à son contexte et d'apprécier la qualité de son insertion tant au niveau du village que du paysage environnant. Un petit tour du propriétaire aura d'ailleurs permis d'apprécier l'étendue et l'agrément de la vue arrière ... et de noter en passant la qualité des parterres en pleine floraison !



POUR SUIVRE, UN
PROJET D'EXTENSION
À CRUPET

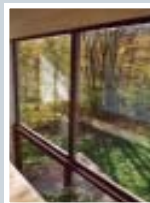


Transformée et agrandie par l'architecte Francesco Cipolat, cette petite maison ouvrière plantée au bord de la route n'a, de prime abord, pas grand-chose pour plaire. Et pourtant, après transformation, elle est devenue un élément majeur de ce coin de village, marquant par son architecture forte un des carrefours du lieu tout en assurant une transition originale et réussie avec les maisons voisines.



Qu'il s'agisse de la composition des ouvertures dans les façades, de la toiture plate du volume annexe ou de l'utilisation des matériaux, chaque élément possède sa justification et répond aux contraintes particulières du programme et du site, tant au niveau de l'éclairage optimal des pièces que des espaces nécessaires ou de l'utilisation judicieuse des petites zones extérieures.

CHANGEMENT DE
CONTEXTE POUR LE
DERNIER PROJET VISITÉ
À YVOIR



Implantée à l'extrémité d'un nouveau quartier caractérisé par son absence de projet urbanistique et la diversité architecturale de ses habitations, la maison conçue par le bureau Crahay & Jamaigne se trouve dans un environnement où nature et végétation abondent.



C'est principalement en réponse à ce contexte vert que la maison développe son architecture particulière, en respectant le site et notamment le relief existant. Le souci global de développement durable et de performance énergétique s'exprime également dans l'architecture de la maison, dans les matériaux mis en oeuvre et dans la volumétrie (maçonnerie isolante ancrée dans le site tout en accumulant l'énergie solaire, toiture inclinée protégeant le bâtiment au nord, pompe à chaleur et panneaux solaires, bardage bois unifiant les différents éléments architecturaux, des châssis jusqu'à la terrasse ...).



UN APRÈS-MIDI DE RÉFLEXION SUR LA PLACE DE L'ARCHITECTURE EN MILIEU RURAL

C'est dans la maison de village de Hautbois que les participants ont poursuivi la journée. Pour nourrir les débats, les formateurs ont présenté un montage numérique reprenant plusieurs aspects de la réflexion architecturale :

- le rappel, en les détaillant, des contraintes généralement liées à la conception d'un projet architectural
- une galerie d'images permettant d'illustrer la variété de bâtiments contemporains rencontrés en milieu rural au travers de la diversité des fonctions existantes (habitations, ensembles de logements, bâtiments agricoles, bâtiments et espaces publics, bâtiments de culte, ...)
- la présentation du contexte institutionnel de l'architecture
- des pistes d'actions pour développer la sensibilité à l'architecture tant au niveau du grand public que des élus, des acteurs locaux ou des enfants.



Les débats très riches qui ont suivi ont révélé un intérêt latent pour le thème de l'architecture et ont soulevé des questions importantes et parfois difficiles, relatives aux différentes définitions données à la notion d'architecture contemporaine, à la relation entre l'architecture et le paysage, à l'incontournable question du budget, au rapport entre architecture et oeuvre d'art, à la notion d'originalité ...



Comme on aurait pu le craindre, ces débats ne se sont pas réduits au rapport entre architecture et urbanisme ou limités aux obstacles (supposés ou réels) de la législation. A partir de ce thème de l'architecture, la réflexion s'est naturellement élargie à la culture et au rapport, conscient ou non, que nous entretenons tous avec notre environnement construit.

Paysage, urbanisme, architecture, patrimoine et culture sont intimement liés et nous sommes désormais convaincus que ce type de journée est à démultiplier pour que chaque élément de cette série puisse s'épanouir pour le plus grand bien de notre cadre de vie ...

DES SÉANCES D'INFORMATION POUR AMORCER UN TRAVAIL URBANISTIQUE PROMETTEUR

L'une des actions envisagées dans le cadre du partenariat entre le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et la Maison de l'urbanisme Lorraine-Ardenne est l'élaboration d'une charte urbanistique du Parc naturel, en étroite association avec les acteurs locaux.

L'élaboration d'une charte est un travail technique qui demande à la fois une bonne connaissance du territoire et la définition d'objectifs clairs quant à la qualité du territoire que l'on veut ainsi obtenir.

Dans ce contexte, des séances d'information ont été organisées; elles portaient sur les orientations urbanistiques à partir desquelles la charte pourrait être élaborée en les adaptant aux spécificités des territoires concernés.

Ces séances ont eu lieu :

- le 10 mai à Marbehan
- le 02 juin à Sibret
- le 07 juin à Martelange.

Monsieur José Schwanen, premier attaché à la Direction de l'urbanisme d'Arlon nous a fait le plaisir d'assurer, de manière vivante et détaillée, le contenu de ces conférences.

Les débats qui ont suivi ont mis en évidence la maturité urbanistique des participants qui, sans remettre en cause les principes de gestion parcimonieuse du sol et d'intégration urbanistique, ont posé de nombreuses questions techniques permettant d'aller plus avant dans la réflexion



Le conférencier, José Schwanen à la séance de Marbehan



Habay-la-Vieille



Tintange



Behême